

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 mai 2018

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

### **Modification des statuts de Territoire d'Énergie Mayenne (TE53) ex SDEGM**

Monsieur le Maire expose que le contexte législatif et réglementaire en constante évolution dans le domaine des distributions publiques d'énergie, comme dans celui de l'organisation territoriale et de la transition énergétique pour la croissance verte, nécessite la révision des statuts de TE53 dont notre commune est adhérente. Lors de son assemblée du 03 avril 2018, le comité syndical de TE53 a approuvé la modification de ses statuts. Le conseil municipal adopte à l'unanimité la modification des statuts de TE53.

### **Création d'emploi**

Le conseil municipal décide de créer à compter du 01 août 2018 un emploi permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires d'ouvrier polyvalent. Cet emploi pourra être pourvu par un agent appartenant aux grades suivants : adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe, adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe, adjoint technique territorial.

### **Adhésion au service Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du CDG 53 et nomination d'un Délégué à la Protection des Données (DPD)**

L'entrée en application du règlement général sur la protection des données est le 25 mai 2018. Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de mutualisation avec les services du CDG 53 et à désigner le Délégué à la Protection des Données du CDG 53 comme étant le délégué à la protection des données pour la commune de Fontaine-Couverte.

Le 22 mai 2018  
Le Maire,